

<https://www.aefinfo.fr/depeche/704487>

Erwin Canard

3 min read

## Établissements scolaires : forte hausse des atteintes à la laïcité en septembre et octobre avant une baisse en novembre

Selon les chiffres publiés par le ministère de l'Éducation nationale le 14 décembre 2023, le nombre d'atteintes à la laïcité dans les établissements scolaires a largement augmenté en septembre et en octobre par rapport à la fin d'année scolaire 2022-2023, avant de diminuer fortement en novembre. Dans son communiqué, le ministère explique que "l'interdiction de l'abaya et du qamis et la consigne de remontée systématique des atteintes à l'hommage à Dominique Bernard et Samuel Paty constituent des phénomènes exceptionnels, qui ont un impact direct sur les chiffres de septembre et d'octobre".



En octobre s'est tenue la minute de silence en hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard. MaxPPP - PASCAL BONNIERE

En déplacement le 15 décembre au collège Jean-Vigo à Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis, académie de Créteil) Gabriel Attal assure ainsi que sa "décision forte prise cet été de l'interdiction de l'abaya et du qamis porte ses fruits", puisque si les signalements pour port de tenues et signes ont représenté plus de 80 % des 1 034 faits recensés en septembre, seuls 66 signalements de la sorte ont été recensés en novembre, selon le ministère. En outre, selon Gabriel Attal, désormais, dans l'Éducation nationale, "il n'y a plus d'omerta, les faits sont signalés et remontés". Son "objectif est clair : plus de remontées, plus de sanction, plus de respect des règles".

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse estime toutefois que les atteintes à la laïcité "restent un enjeu de mobilisation, notamment les contestations des enseignements", quelques jours justement après la contestation d'un cours dans un collège d'Issou ([lire sur AEF info](#)).

"les signalements pour signes et tenues au plus bas depuis plus d'un an"

Précisément, selon le ministère, 1 034 faits d'atteinte au principe de laïcité ont été recensés en septembre, 1 812 en octobre et 460 en novembre (contre 353 en novembre 2022 et 720 en octobre 2022). Ce mois de novembre 2023 "ne fut marqué par aucun évènement 'exceptionnel', qui aurait pu conduire à un nombre important de signalements lié à des phénomènes comme ceux de septembre ou d'octobre", explique le ministère. Et de se satisfaire que, en novembre, "les signalements pour port de signes et tenues sont à leur plus bas niveau depuis plus d'un an et deviennent des phénomènes ultra-minoritaires".

Le ministère indique par ailleurs que, "au cours de ces trois mois, les équipes académiques valeurs de la République ont pris en charge 87 % des faits signalés. Les autres situations ont été gérées en autonomie par les équipes des écoles et des établissements".